

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025**

Délibération n°2025.10.162.B

Affectations d'autorisations de programme n°3

LE SEIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 10 octobre 2025

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir : Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Isabelle MOUFFLET à Gérard DESAPHY, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s): Thierry HUREAU, Philippe VERGNAUD

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME N°3

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition :MAITRISE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Enjeux :[90302 - 9) MAITRISER LES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS]

Ainsi que précisé dans le règlement budgétaire et financier de GrandAngoulême adopté le 16 mars 2023, l'affectation d'une autorisation de programme (AP) est la décision de réserver à une opération d'investissement déterminée ou à un concours financier apporté à un tiers tout ou partie d'une AP. Elle résulte du vote d'une délibération définissant le programme de l'opération ou individualisant la subvention. Plusieurs opérations peuvent ainsi être financées par une même AP.

L'objet du présent rapport est de proposer des affectations d'AP pour le financement d'opérations relevant du budget principal.

Suite au vote du budget primitif (BP) intervenu le 20 mars 2025 et aux décisions modificatives (DM) n°1, 2 et 3 il est proposé de réaffecter certains montants.

Budget Principal

• AP 109 - PPI RENOUVELLEMENT SERVICE COMMUN 2023 – 2026

La ventilation entre les deux opérations non votées de ce programme doit faire l'objet d'un léger ajustement à hauteur de 2 K€ soit :

OP 1010903 / PROJET EVOLUTION CAPACITAIRE VIRTUALISATION = 82 K€ (-2 K€)

OP 1010905 / PROJET SERVEUR ORACLE = 59 K€ (+ 2 K€)

• AP 138 – FC MOBILITES DURABLES : 400 K€

Afin de réaliser le suivi de deux fonds de concours distincts au sein de cette même autorisation de programme, il est proposé de créer 2 opérations non votées correspondant à chacun des fonds de concours selon la répartition suivante :

OP 1013801 / SCHEMA CYCLABLE = 200 K€

OP 1013802 / APAISEMENT DES ESPACES PUBLICS = 200 K€

Budget Annexe Transports

• AP 06 – BHNS PHASE 2

En application de l'avenant n°1 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage passée avec la ville d'Angoulême pour la réalisation de la station BHNS Cathédrale, il est nécessaire de procéder à une révision de la ventilation des montants entre deux opérations non votées du programme BHNS2, soit :

OP 1506004 / Station cathédrale = 927,52 K€ (+ 47 522 €)

OP 1506006 / Autres = 1 757,48 K€ (- 47 522 €)

Je vous propose :

DE PROCEDER aux modifications d'affectations décrites dans le présent rapport et d'arrêter le montant des opérations non votées de la façon suivante :

Au budget Principal

- AP 109 - PPI RENOUVELLEMENT SERVICE COMMUN 2023 – 2026
 - Opération 1010901 – Matériel réseaux : 82 K€
 - Opération 1010902 – Projet de stockage : 349,26 K€
 - Opération 1010903 – Projet évolution capacitaire virtualisation : 82 K€
 - Opération 1010904 – Projet renouvellement Firewall : 190,74 K€
 - Opération 1010905 – Projet Serveur Oracle : 59 K€
 - Opération 1010906 – Projet Systèmes : 60 K€
 - Opération 1010907 – Logiciels et renouvellement licences réseaux : 299 K€
 - Opération 1010908 - Reste à ventiler : 44 K€
- AP 138 – FC MOBILITES DURABLES :
 - Opération 1013801 – Schéma Cyclable : 200 K€
 - Opération 1013802 – Apaisement des espaces publics : 200 K€

Au budget annexe Transports

- AP 06 – BHNS PHASE 2
 - Opération 1506001 – Stations centre-ville : 4 700 K€
 - Opération 1506002 – Stations des extrémités : 2 200 K€
 - Opération 1506003 – Station PEM Sud-Angoumois : 315 K€
 - Opération 1506004 – Station cathédrale : 927,52 K€
 - Opération 1506005 – Mandat1 prépa phase 2 avt6 : 100 K€
 - Opération 1506006 – Autres : 1 757,48 K€

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---